

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — 10 » — 13 »
 Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 11 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.
 9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
 2 — 12 — — soir, Omnibus-Mixte.
 4 — 18 — — Express.
 7 — 15 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
 8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
 5 — 57 — — soir, Omnibus.
 10 — 34 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

RESERVES SONT FAITES :
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.
ON S'ABONNE A SAUMUR,
 Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

La Correspondance russe sonne l'alarme ou peu s'en faut. Elle annonce que la conférence projetée à Saint Pétersbourg pour régler l'emploi des balles explosibles, est menacée d'avorter, et rattache à cet avortement de prochaines probabilités de guerre.

Les assurances pacifiques, dit-elle, n'ont pas manqué dans ces derniers temps : le discours conciliant de M. de Beust, la réponse de l'Empereur Napoléon aux espérances du maire de Troyes, l'entrevue de la reine Victoria et de l'Impératrice Eugénie, la proposition du gouvernement russe relative à l'emploi des balles explosibles, voilà bien des faits qui semblent autant de protestations contre les développements exagérés des armements.

Malheureusement, il est une série d'autres faits plus positifs qui ont imprimé à tout l'édifice de telles oscillations en sens inverse, que l'on n'est pas sûr d'arriver à l'équilibre, et voilà pourquoi les paroles les plus rassurantes ne semblent qu'une passagère satisfaction accordée à ce besoin de tranquillité qu'éprouvent les populations.

Après un été employé partout à de nouvelles manœuvres, à des essais de nouveaux canons, de nouvelles mitrailleuses, la proposition du gouvernement russe est bien modeste, l'idée de distinguer entre un homme (fut-ce un ennemi) et un caisson, est bien simple. Cependant cette proposition de désarmement très-restreint est si peu dans le

courant actuel, qu'il y a des chances pour qu'elle n'obtienne pas tout le succès qu'elle mérite.

La Correspondance russe part d'un fait possible pour arriver à des conclusions qui ne le sont guère.

Il se peut, en effet, que le projet de conférence échoue; mais cette éventualité ne tient nullement aux dispositions plus ou moins belliqueuses des gouvernements. Même à la veille d'une déclaration de guerre, aucun d'eux, croyons-nous, ne ferait difficulté d'adhérer à la mesure d'humanité proposée par la Russie.

Ce qui entrave les négociations et risque de les empêcher d'aboutir, c'est l'effort du cabinet de Berlin pour en élargir la sphère. D'après le programme prussien, ce n'est plus seulement l'emploi des balles explosibles, c'est l'ensemble des engins de guerre d'invention récente qu'il s'agirait de mettre en discussion à Saint-Pétersbourg. Nous trouvons fort naturel que les autres puissances refusent d'entrer dans un pareil débat, sans qu'il soit besoin, pour expliquer cette conduite, de supposer qu'elles nourrissent l'intention secrète de mettre un de ces matins le feu aux poudres.

La Correspondance du Nord Est revient encore sur l'entrevue du roi de Prusse et de l'empereur de Russie à Schwalbach. Voici ce qu'on lui écrit de Berlin :

Berlin, 24 août.

Je maintiens contre tous les doutes et objections ce que je vous ai dit de l'entrevue de

Schwalbach. Malgré quelques apparences d'une rencontre toute privée et même fortuite, cette entrevue a eu un caractère essentiellement politique, et je vais aujourd'hui ajouter quelques informations à celles que je vous ai données sur ce point.

Je n'ai pas besoin de vous dire que, dans le court espace de temps que les deux souverains ont passé ensemble à Schwalbach, il n'a pu être question de la conclusion définitive d'une alliance entre la Prusse et la Russie; mais je puis vous assurer positivement que ce sujet a été traité et qu'il a été mis en avant par l'empereur Alexandre.

Les arguments employés par le czar, qui semble avoir insisté principalement sur l'éventualité presque certaine d'une guerre de la France contre l'Allemagne, n'ont pas été sans produire quelque impression sur l'esprit du roi, son oncle. Celui-ci est convenu que la bonne entente entre la Russie et la Prusse pourrait, sous certains rapports, servir les intérêts de la paix; il a reconnu que les deux puissances ont, sur beaucoup de points, des intérêts communs pour lesquels elles doivent agir de concert; mais il n'a pas paru admettre que la paix courût en ce moment des dangers assez immédiats pour rendre indispensable la conclusion d'une alliance formelle, et il s'est montré fort peu disposé à se lier par des engagements précis et positifs.

En cela, le roi Guillaume n'a fait que suivre la politique recommandée par M. de Bismark. Le chancelier fédéral ne cesse, en effet, de répéter qu'il ne serait pas avantageux à la

Prusse de se lier d'une manière permanente et absolue envers la Russie, et que son intérêt exige qu'elle conserve sa liberté d'action aussi longtemps que possible. M. de Bismark ne conseillerait la conclusion de l'alliance avec la Russie que le jour où la guerre avec la France lui semblerait ne plus pouvoir être évitée.

Les derniers rapports adressés à notre gouvernement par l'ambassade de Paris s'accordent à présenter l'attitude et les dispositions actuelles de la cour des Tuileries comme assez pacifiques. Toutes les déclarations et assurances du marquis de Moustier sont dans ce sens. Notre gouvernement, comme on doit bien le penser, a toutefois d'autres sources d'informations; et les renseignements, venant par ces voies diverses, ne sont pas toujours en parfaite harmonie avec ceux de l'ambassade royale.

Ainsi on a reçu — particulièrement de Châlons — des nouvelles d'un caractère beaucoup moins rassurant sur les dispositions et les idées qui règnent dans l'armée, et principalement au sein des états majors. Là, on appelle la guerre, et on n'en fait pas mystère.

Notre gouvernement ne prend pas ces choses à la lettre: il sait bien que ce camp n'est pas un congrès de la paix; mais ces récits n'ont pas laissé, néanmoins, de causer quelque émotion jusque dans quelques unes de nos sphères gouvernementales.

La session des Diètes provinciales détourne un peu les journaux autrichiens de la politique extérieure.

FEUILLETON.

22

LE ROMAN DES MÈRES,

PAR ALFRED DES ESSARTS.

DEUXIÈME PARTIE.

(Suite.)

Morandot avait quitté son lit. Il était bien enveloppé dans sa robe de chambre et enfoncé molleusement dans un large fauteuil. Un bol ayant contenu du bouillon était près de lui sur une table où se trouvaient éparés des papiers couverts d'annotations au crayon.

On frappa.
 — Entrez, entrez, dit M. Morandot reconnaissant M. Guillaume; vous êtes le bienvenu.

— Que m'a-t-on appris?... dit le visiteur tout essoufflé; vous avez été souffrant.

— Ce n'est rien. Un saisissement. C'est passé.
 — Le ciel soit béni!

Le coulisier misanthrope ne s'était jamais intéressé qu'à un seul homme et cet homme était Morandot.

— Mon cher Guglielmi, j'ai à vous confier des choses assez graves. Asseyez-vous là.

Ici M. Morandot exposa au vieil italien les détails pénibles de la crise où il se trouvait engagé. Il poursuivait en ces termes :

— J'ai repoussé vos utiles conseils quand vous me

dissuadiez de me mettre à la hausse. Bien plus, j'ai fait, à votre insu, nombre d'opérations désastreuses. Que de fois j'ai songé à m'arrêter! Mais ce chiffre fatal de cinq cent mille francs de dot m'aveuglait. Je n'envisageais que la somme à gagner, oublieux de celles que je perdais, et aujourd'hui ma position est affreuse. Dévoré d'anxiété, j'en appelle à vos bons conseils.

Le comte Guglielmi avait pris une attitude méditative. Son silence indiquait le travail qui s'opérait dans sa pensée. Soudain une flamme éclaira ses grands yeux noirs, encadrés de bistre; il fit passer sa main, comme une rame dans l'eau, à travers les flots de sa barbe blanche, et il s'écria :

— Il n'y a plus qu'un moyen!

Puis, baissant le ton, sur un signe de Morandot :

— Ecoutez! ce moyen vous semblera peut-être étrange, mais on a vu bien des gens l'employer utilement. Qui sait si, pour vous, ce ne serait pas le salut?

— Parlez, parlez! ne me faites pas languir.

— Il ne vous reste plus que 40,000 francs, n'est-ce pas?

— Hélas! oui.

— Eh bien, à votre place, je les réaliserais. Je laisserais deux ou trois billets de mille francs à ma femme, et, avec le reste, je partirais pour l'Allemagne.

— Comment?

— Pour Bade.

— Ah! je comprends... murmura M. Morandot,

agité d'une sorte de tremblement. Est-ce là votre conseil?

— Certainement. Ce n'est pas Guillaume le coulisier qui vous parle, c'est le comte Guglielmi, c'est le gentilhomme qui a vu souvent de près le tapis vert.

— Oui, et qui y a laissé sa fortune.

— Je ne dis pas; mais vous ignorez que j'y ai puisé de longs enivrements. Le jeu engendre une fièvre qui active le sang, fait mouvoir toutes les fibres, donne un essor immense à l'imagination, en un mot entasse vingt ans d'existence en un quart d'heure.

— C'est de la poésie qu'on peut aller chercher quand on est jeune et libre de sa personne, ainsi que vous l'étiez en quittant Florence.

— C'est plus que de la poésie, c'est la réalité d'une science pratique. D'habiles calculs peuvent sagement mettre aux mains d'un joueur le capital d'une banque.

— Ces calculs, pourquoi ne les avez-vous pas faits?

demanda M. Morandot avec amertume.

— Pardon, je les ai faits, répliqua le comte Guglielmi. Ils m'avaient réussi; par deux fois j'ai gagné un million.

— Reperdu ensuite!...

— Per Bacco! j'eusse gardé mon gain, si comme vous m'avait attendu une femme et une fille chérie. Tenez, voici le plan: vous partez, prenant un prétexte, cela va sans dire: vous arrivez à Bade; vous étudiez le courant du jeu; puis vous vous y établissez.

Au bout de huit jours, vous pouvez avoir fait sauter la banque. Alors, vous rentrez précipitamment à votre hôtel, vous payez votre note et courez au chemin de fer.

De retour à Paris, vous oubliez que Bade existe; vous mariez votre fille, et vous vous retirez avec le reste de votre argent.

M. Morandot rêvait, peu à peu les paroles de Guglielmi l'avaient pénétré. Et puis, il sentait bien qu'en face d'une crise il lui fallait user de moyens héroïques.

— Vous m'avez décidé, dit-il, demain même je me mettrai en route. Vous m'accompagnerez à Bade, n'est-ce pas?

— Je... ma foi, non? je n'aurais qu'à vous porter malheur.

— Superstitieux!

— Comme un Italien, c'est vrai.

— Adieu, mon cher comte. Je vous suis obligé. Adieu que pourra: vous m'avez décidé.

Ainsi qu'il l'avait promis à son confident, le lendemain même M. Morandot partait pour l'Allemagne. Il n'avait indiqué que Strasbourg à sa famille.

Son absence laissait la maison pleine de mélancolie. Par bienséance, le baron y fut rare.

Il est vrai que la vicomtesse d'Entreville avait si bien opéré, qu'elle avait trouvé moyen de mettre en rapport M. de Gènesy avec un certain M. Belhomme, in-

Le *Morgen-Post* exprime un vif regret de la tournure que prennent les choses en Bohême et en Galicie, et déplore que les Polonais imitent les Tchèques dans une tactique qui ne peut que contrecarrer les efforts poursuivis depuis deux ans pour reconstituer la monarchie autrichienne.

A ce même sujet, on écrit de Vienne à la *Correspondance du Nord Est* :

« On est curieux de savoir quelle sera l'attitude du gouvernement vis-à-vis de la déclaration des Tchèques déposée à la Diète de Bohême. Cet acte a une trop grande portée pour qu'il soit possible d'avoir l'air de l'ignorer ou de le traiter avec indifférence. Mais le moment actuel offre au gouvernement cet avantage qu'il n'est pas obligé d'intervenir tout de suite et de prendre une résolution. »

« On pense dans les cercles officiels qu'il appartient à la Diète de passer tout simplement outre sur cet incident, et elle peut le faire en effet très facilement sans violer aucune règle constitutionnelle. On sera, du reste, obligé de s'habituer aux railleries et aux attaques que les Tchèques n'épargneront pas à cette Diète, presque exclusivement allemande. »

La même correspondance réitère ses affirmations relativement à l'imminence de nouveaux troubles en Bulgarie. Cette fois, son dire est corroboré par une dépêche de Berlin ainsi conçue :

« Des rapports bulgares signalent la formation de deux nouvelles bandes d'insurgés, dont l'une s'est dirigée sur la Macédoine. D'après un rapport, le 15 août un grand combat aurait eu lieu près de Grabowa. »

S'il est vrai qu'il n'y ait pas de fumée sans feu, il doit évidemment se passer quelque chose d'inquiétant sur les bords du Danube. A Constantinople, cependant, on considérerait tout danger comme complètement passé, et le *Courrier d'Orient* écrivait il y a quelques jours :

« Le retour de Mithad Pacha dissipe toutes les inquiétudes qu'on avait pu pressentir un instant sur la situation de la Bulgarie. Toute la province du Danube, aussi bien que la région montagneuse des Balkans, est parfaitement tranquille; tous les individus composant les bandes qui ont franchi le fleuve ont été pris, tués en différentes rencontres ou passés par les armes. Nous voudrions espérer que la leçon servira. »

Il paraît qu'elle n'a pas servi.

On écrit de Vienne que l'affaire des évêques de Brünn et de Linz, qui ont formellement refusé de livrer aux autorités civiles les actes judiciaires de mariages dont ils sont les détenteurs, a produit dans cette ville une pénible sensation.

Ces prélats motivent leur refus sur une délibération du concile de Trente, suivant laquelle

les litiges matrimoniaux appartiennent au for ecclésiastique et aux dispositions de l'article 10 du concordat, qui les confinent. C'est ainsi qu'une lutte des plus vives est engagée actuellement entre le ministère cislethan et le clergé autrichien.

On attend à Florence le retour prochain du roi pour sanctionner les lois récemment votées par les Chambres et signer le décret qui doit mettre officiellement fin à la session.

On lit dans l'Italie :

A Florence, dans la matinée du 22 août, divers rassemblements s'étaient formés, très-pacifiques d'ailleurs, devant des placards grands comme la main, appliqués au coin des rues sur des affiches plus grandes. On y lisait :

« Italiens ! »

« Le gouvernement traite avec la France : c'est un déshonneur ! La Maru-ora est parti pour Paris. Le ministre de Prusse a été l'ar-moire. »

« Citoyens, alerte ! seul le pays peut sauver le pays. »

Le placard, fort mal imprimé, ne portait d'autre signature que les initiales C. M. C. P. ; point d'indication de typographie.

Les passants lisaient, la plupart s'éloignaient en pouffant de rire, d'autres demandaient ingénument ce que cela signifiait. La police est intervenue et a arraché lesdits placards dont l'absurdité n'a pas besoin d'être démontrée.

L'époque des élections, en Angleterre, est définitivement arrêtée. L'ordonnance prononçant la dissolution de la Chambre actuelle sera promulguée le 9 novembre et le nouveau Parlement convoqué pour le milieu du mois suivant.

LES INCENDIES EN RUSSIE.

On sait que depuis quelque temps les incendies se multiplient outre mesure en Russie. Le bruit court à Saint-Petersbourg que la fréquence de ces sinistres est le fait d'une société de criminels constituée dans le but de semer la terreur par le pillage et l'incendie. Dans une circulaire autographiée, répandue en grand nombre, le comité qui est à la tête de cette société explique ainsi la cause des incendies :

« Dans les prisons se sont trouvées et se trouvent encore beaucoup de personnes condamnées illégalement et ruinées par le fait de leur condamnation. Elles se sont constituées en société et ont pris la résolution de venger chaque prisonnier innocent par l'incendie d'une maison, dans le but de faire sortir de sa torpeur le peuple opprimé. »

« Pendant tout le temps de l'existence de cette société, il est permis à ses membres de

se livrer au pillage en dédommagement des pertes qu'ils ont subies et dans le but de subvenir aux dépenses de la société. »

Ces révélations causent une véritable terreur à Saint-Petersbourg.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Nous croyons savoir que le départ de l'Empereur pour le camp de Châlons est fixé au 2 septembre prochain.

Le comte et la comtesse de Girgenti, qui doivent être reçus à la cour de Fontainebleau par leurs Majestés, arriveront à Paris aujourd'hui samedi.

— On lit dans la France :

Certains journaux, et notamment l'*Opinion nationale*, ont paru s'étonner de ce que l'Impératrice assistait fréquemment aux conseils des ministres.

Le *Constitutionnel* a cru devoir relever l'erreur de ceux qui ne comprennent pas combien les devoirs éventuels de la mère du Prince Impérial, veulent qu'elle soit des longtemps initiée à toutes les affaires de l'Etat.

Le bruit court que cet article a provoqué, dans l'opinion publique, des commentaires que rien ne justifie.

Nos informations nous permettent de penser qu'il ne s'agit que d'une thèse de droit constitutionnel, qui ne se rattache à aucun fait politique quelconque.

— Le *Moniteur* publie la note suivante :

Plusieurs journaux ont annoncé que le conseil municipal de Paris avait voté l'érection d'une statue de S. A. le Prince Impérial; les uns disent dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville; les autres sur une des places publiques de la capitale.

La vérité est que, sur la proposition du sénateur préfet de la Seine, le conseil municipal de Paris a voté la commande à M. Carpeaux, statuaire, d'un exemplaire en bronze de la statuette de Son Altesse impériale, dont l'original a figuré à la dernière Exposition. Cette œuvre d'art doit être placée dans un des salons de l'Hôtel-de-Ville, où se trouvent déjà des portraits et des bustes de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice, de l'Empereur Napoléon I^{er} et des princesses ses frères, et où l'on voit aussi une statuette de Henri IV enfant, due au ciseau du baron Bostio.

La nouvelle donnée manque donc d'exactitude; il devient dès lors inutile de répondre aux commentaires divers dont certains journaux avaient cru devoir l'accompagner.

— D'après les journaux de Dresde et les bruits qui circulaient dans cette ville, le roi de Prusse se rendrait, le 10 septembre prochain, dans la capitale de la Saxe.

A ce propos, les journaux allemands font

remarquer que jamais, peut-être, ce souverain, qui a atteint sa 72^e année, n'avait fait preuve d'autant de vigueur et d'activité physique.

— On a signalé, d'après les journaux allemands, l'arrestation de plusieurs officiers français occupés à prendre des vues ou à lever des plans dans diverses contrées de la Confédération de l'Allemagne du Nord; une correspondance adressée de Berlin à la *Gazette de Cologne* nous apprend aujourd'hui qu'à Berlin on n'a pas attaché à ces faits l'importance que cherchaient à leur attribuer les pessimistes. Voici du reste comment s'exprime le correspondant de la *Gazette* :

« Il n'est pas rare que des militaires, voyageant incognito, s'occupent de pareilles études, en partie pour leur propre plaisir et en partie en vue d'éventualités qui, dans la situation de l'Europe, ne sauraient être considérées comme proches. »

Il est arrivé cependant que des officiers en voyage ont levé des plans de terrain qui ont été d'une grande utilité et ont rendu des services auxquels les chefs de l'Etat ne songaient pas dans le temps où ces plans avaient été levés. Mais il ne faut pas oublier non plus que depuis ce temps des cartes très exactes des localités dont les officiers français se sont occupés, ont été dressées par notre état-major.

« Aussi longtemps qu'on n'aura pas reçu la nouvelle officielle que l'activité du gouvernement français au sujet de son armée dépasse les limites d'une réorganisation, et qu'elle prend un caractère agressif, on ne sera pas disposé dans nos régions gouvernementales à attacher la moindre importance à de pareils faits et aux bruits alarmants qu'ils provoquent. »

— Nous apprenons par une dépêche télégraphique que le général Menabrea était attendu à Nice, où il doit arriver sur un bâtiment de la marine royale. Ce voyage n'a d'autre but que des affaires de famille.

— M^{me} Victor Hugo est morte à Bruxelles. Elle a succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante.

— On signale en ce moment, dans les vignobles de la Provence et du Languedoc, une maladie particulière de la vigne, maladie qui, observée pour la première fois en 1866, mais fort limitée jusqu'ici dans ses effets, a pris subitement une grande extension et sévit de préférence sur les vieux cépages.

Cette affection se manifeste de la manière suivante : les feuilles prennent une teinte rougeâtre et se flétrissent; le pampre se dessèche. Si l'on arrache une de ces souches, l'écorce s'enlève très-facilement, et le bois se casse comme une allumette; il est désorganisé, comme pourri, et cependant ne porte pas de trace de moisissure. Ce n'est point, en effet, un cryptogme qui cause la maladie, mais

dustriel très-riche et qui cherchait à marier aristocratiquement sa fille Ida.

Nous ferons observer que Fortuné avait eu le bon goût d'être très-réservé vis-à-vis de ces nouvelles connaissances, et qu'il avait paru assez distrait quand Mme d'Entreville lui avait murmuré à l'oreille :

— Dix-huit ans, de la figure, de l'esprit et un million de dot !... Rien que ça !...

IV.

Le soir tombe. Dans la chambre à coucher de Charlotte veille une lampe couverte d'un abat-jour vert. Tout est silencieux, mais d'un silence sinistre.

Près du berceau de la petite fille est assise une femme désolée. Elle cherche, mais sans y réussir, à comprimer des sanglots. Le désordre de ses vêtements indique que, tout entière à une douleur, elle ne vit plus pour elle-même. Depuis deux jours, elle n'a pas quitté ce chevet ni détourné son regard de la faible créature qui souffre et qui gémit. Exhortations, prières, rien n'a pu l'arracher à cette contemplation vertigineuse. Absorbée par une pensée unique, elle ne cesse de murmurer : « Ah ! mon Dieu ! ah ! mon Dieu ! »

Le médecin vient sans cesse. A peine est-il parti, que Charlotte voudrait le voir de retour. Lorsqu'il paraît, elle se lève au devant de lui, et, d'une voix suppliante, lui demande le salut de sa fille.

M. Foquette était un de ces praticiens qui volontiers voient les choses en beau. Il avait donc commencé par rassurer la mère et prescrire un traitement bénin, conforme à l'âge de la petite malade. Mais il observa en frémissant que son art s'émuoussait, et que le terrible croup prenait décidément le dessus.

Il fallait préparer Charlotte à l'instant fatal du dénouement. Inutile fut au docteur de chercher des paroles : l'expression de son visage le trahit.

Au tri poussé par Charlotte, M. Zœhler monta à la hâte. Il trouva sa femme renversée sur le berceau.

L'enfant venait de rendre à Dieu son âme blanche.

Longue et cruelle fut la crise par laquelle passa Mme Zœhler avant d'être rendue à la raison.

Le seul avantage qu'en recueillit la pauvre mère fut de ne pas voir enlever le corps de sa fille.

Cependant la violence des sensations finit par céder; l'abattement la remplaça. A la révolte bruyante succéda la mélancolie profonde.

Il arriva à Charlotte de garder tout un jour un silence morne et obstiné qu'elle rompit par un éclat de rire.

C'était affreux.

Parfois Charlotte, les yeux fixes, se parlait comme ces mères indiennes dont Châteaubriand nous a transmis la plainte :

« Ma mignonne, disait-elle, est-ce que tu ne nous reviendras jamais. »

« Tu étais si gentille, avec tes petits bras que déjà tu tendais vers moi ! Si gentille avec ta bouche rose et tes prunelles bleues ! »

« Je t'aimais tant ! »

« J'aurais donné ma vie pour toi, et Dieu n'a pas voulu me prendre à ta place. »

« Penser que tu aurais fait une femme si charmante !... »

« Ah ! pauvre fleur de nos Alpes... Le vent a brisé ta tige ! »

« Méchant vent d'hiver ! »

« Quelle joie m'avait causée ton arrivée en ce monde ! »

« Comme je t'avais parée ! »

« A quoi sert la fortune, si l'on ne peut racheter son enfant ? »

« C'est fini, il faut se résigner ; il faut que tous les jours s'écoulent ainsi dans l'absence... »

« Il faut attendre ceux qui ne reviennent pas... »

« Et parler à ceux qui ne peuvent plus vous entendre ! »

« O mon Dieu ! pourquoi me condamnes-tu à vivre ? »

« Qu'est-ce que je ferai maintenant que mon enfant est parti ?... »

Mme Morandot, qui était accourue auprès d'elle, se

hasarda enfin à lui adresser quelques paroles consolantes.

Elle se hasarda même à lui dire :

— Votre cœur n'est pas déshérité de toute affection. Il vous reste ce cher enfant adoptif qui depuis qu'il existe n'a appris qu'à vous aimer.

— Oh ! taisez-vous !... s'écria Charlotte avec un accent sauvage. C'est une dérision que celui qui n'est pas né de moi vive et se porte bien, tandis que ma fille n'existe plus.

Emma et sa mère se regardèrent consternées.

— Je n'insisterai pas, reprit Mme Morandot. Ce serait cruel dans l'état où vous êtes; mais que le malheur ne vous rende pas injuste envers le pauvre Eugène.

— Eugène !... cria Mme Zœhler, je ne veux plus le voir !... Cela me ferait trop de mal.

— Vous lui aviez promis votre appui.

Charlotte, hors d'elle-même, se mit à sangloter, tout en jetant ces mots entrecoupés :

— Ah ! vous croyez qu'on remplace son enfant !... Je l'avais nourrie de mon lait... bercée sur mes genoux... Elle était devenue toute mon existence... Un autre serait là, à sa place !... Jamais, jamais !... Oh ! que je souffre !...

— Laissez-la, dit à demi-voix M. Zœhler. Elle sera bien plus tranquille étant seule.

(La suite au prochain numéro.)

bien un insecte, une sorte de puceron microscopique pullulant en quantités innombrables sur les racines de la plante, et qui paraît appartenir au genre des ophidiens. La question est dès aujourd'hui mise à l'étude au sein de la société d'agriculture de l'Hérault, et il faut espérer qu'on parviendra à conjurer le fléau. En attendant, voici quelques indications sommaires relevées dans le rapport des savants viticulteurs de l'Hérault.

Tous les liquides dont le contact fait périr l'insecte sans nuire à la plante peuvent être essayés : pétroles, benzines, huiles lourdes, acide phénique, créosote, jus de tabac, savonnades, lessive plus ou moins diluées dans l'eau... On peut avoir recours à l'eau bouillante, employée déjà contre la pyrale de la vigne. Un fort déchaussement à l'entrée de l'hiver pourrait réussir, car on a observé que le puceron nouvellement découvert périt, au bout de quelques heures, par son exposition en plein air et au soleil. De bons effets sont à attendre des caustiques, de la chaux en poudre, des cendres, du soufre, des tourteaux de colza contenant de l'huile de moutarde et dont on se sert avec succès contre l'écrivain de la vigne. Il semble résulter de quelques expériences faites à Orange que de fortes fumures, répétées deux années de suite, ont sauvé des vignes ayant un commencement de maladie. Le fait n'a rien de surprenant, les plantes vigoureuses étant bien moins exposées que les autres à être attaquées par les parasites.

— D'après un journal de Madrid, on aurait trouvé un excellent spécifique contre le choléra, dans une plante de l'Arabie, appelée *Gals*.

Pourvu que la nouvelle se confirme!

Chronique Locale et de l'Ouest.

Mardi a été faite, à la Préfecture, la distribution des récompenses aux instituteurs, institutrices, directrices de salles d'asile, ainsi qu'aux directeurs et directrices de cours d'adultes du département de Maine-et-Loire pendant l'année scolaire 1867-68.

Voici, pour notre arrondissement la liste des récompenses décernées et les noms des lauréats.

1^{re} Récompenses honorifiques décernées aux instituteurs, institutrices et directrices de salles d'asile.

Médaille d'argent. — M. Marreau, instituteur public à Varennes-sous-Montsoreau.

Mentions honorables. — M^{me} Morère, sœur de Saint André de la Puye, institutrice publique à Saumur; Hamare, institutrice publique à Trèves-Cunault.

2^{es} Récompenses accordées aux directeurs et directrices de cours d'adultes :

Prix de Sa Majesté l'Empereur.

(Une médaille d'or de 250 f.)

M. Choyer, instituteur à Saumur.

Prix du conseil général de Maine-et-Loire.

(Médaille d'argent, petit module.)

M. Trouillard, instituteur aux Rosiers.

Prix du ministère de l'Instruction publique.
(Livres.)

M. Moreau (Victor), instituteur aux Cerqueux-sous-Passavant.

On lit dans le *Moniteur de l'Armée* :

Au moment où de nombreuses promotions viennent d'avoir lieu dans l'armée et où va s'effectuer le placement des élèves sortant cette année de l'École impériale spéciale militaire, le ministre, dans le but d'éviter des dépenses inutiles aux officiers de cavalerie nouvellement promus, croit devoir porter à leur connaissance ceux des détails de la nouvelle tenue adoptée par l'Empereur pour les troupes de cette arme, qui sont immédiatement applicables.

Tous les officiers de cavalerie, à l'exception de ceux des régiments de chasseurs d'Afrique et de spahis, porteront le manteau de drap bleu foncé.

Les officiers des régiments de cuirassiers, de dragons et de lanciers, auront le même pantalon, quelle que soit encore la tenue actuelle de la troupe. Ce pantalon, en drap garance, avec bande en drap bleu foncé, est celui dont les officiers de cuirassiers et de lanciers font déjà usage.

Le bonnet de police à visière, du modèle général, est aussi le même pour officiers de cuirassiers, de dragons et de lanciers, c'est à dire à turban et calot garance et bandeau bleu foncé. Seulement, les soutaches sont en argent pour les cuirassiers et lanciers, en or pour les dragons.

L'uniforme des officiers de cuirassiers ne reçoit d'autre modification que le raccourcissement des pans de la tunique, qui ne seront plus doublés.

Les officiers de tous les régiments de dragons et de lanciers auront la même tunique bleu foncé que les officiers de cuirassiers, sauf les différences ci-après : pour les dragons, le drap blanc blanchi, — pour les lanciers, le drap jonquille, — sera substitué au drap garance affecté aux cuirassiers.

Les officiers de chasseurs et de hussards porteront une tunique de même forme que celle déterminée pour les officiers de cavalerie de réserve et de cavalerie de ligne, en remplacement de la capote verte; mais cette tunique sera en drap bleu céleste, avec parements en pointe; le collet et les parements seront en drap du fond; les passepoils en drap garance. Pour les officiers des 9^e régiment de chasseurs, 1^{er} et 8^e hussards, cette tunique ornée sur les devants de brandebourgs, constituera l'unique tenue des officiers.

Provisoirement, les officiers de hussards nouvellement promus seront dispensés de se faire faire la grande tenue.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODST.

Dernières Nouvelles.

Florence, 27 août. — La *Correspondance italienne* (organe semi-officiel) dément la nouvelle donnée par la *Gazette de Cologne*, que les représentants de l'Italie à Paris et à Vienne

aient reçu des informations défavorables sur le maintien de la paix.

Madrid, 27 août. — Les condamnés du bague de Carthagène avaient formé un complot pour assassiner leurs surveillants et s'évader. Il a fallu employer la force. Neuf condamnés ont été tués et plusieurs autres ont été blessés.

Constantinople, 27 août. — Hier, l'amiral Farragut a offert un lunch diplomatique. L'équipage du navire américain a crié : *Vivent l'Amérique et la Russie!*

Dix insurgés bulgares, débris des dernières bandes, ont été pris par les troupes turques.

Pour les dernières nouvelles : P. GODST.

M. COULON, chef d'institution, a l'honneur de donner avis aux familles qu'il vient de transférer son établissement rue du Temple, 19. Ses cours s'ouvriront le mardi 22 septembre. (378)

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

VILLE DE SAUMUR.

Bureau de Bienfaisance.

ADJUDICATION

des

FOURNITURES EN VIANDE

A livrer au Bureau de Bienfaisance de Saumur, pendant l'année 1869.

Le mardi 15 septembre 1868, à une heure de l'après-midi, en l'Hôtel de-Ville de Saumur, il sera procédé à l'adjudication, au rabais, sur soumissions cachetées, des fournitures en viande à livrer au Bureau de Bienfaisance pendant l'année 1869.

Le cahier des charges réglant le mode et les diverses conditions de l'adjudication, est déposé au Secrétariat de la Mairie, où il sera communiqué aux personnes qui voudront en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 11 heures à 3 heures.

Hôtel de-Ville de Saumur, le 14 août 1868.

Le Maire,

LOUVET.

MOBÈLE DE SOUMISSION.

Je soussigné (*Noms, prénoms, profession*), demeurant à _____, faisant élection de domicile à Saumur au Bureau de Bienfaisance, m'engage à fournir à cet établissement, pour les besoins du service, pendant l'année 1869, aux époques qui me seront indiquées, toute la viande de première qualité dont l'administration me fera la demande, au prix de (*indiquer le prix en toutes lettres*), le kilogramme de bœuf, avec cette explication que le prix du kilogramme de veau et mouton par moi fourni, me sera payé au même prix, augmenté de vingt pour cent.

Je déclare en outre, si je suis adjudicataire, me soumettre à toutes les conditions du cahier des charges dont j'ai pris connaissance.

Saumur, le

(Signature).

NOTA. — Cette soumission doit être écrite

sur papier timbré de 0 fr. 50 centimes et mise sous enveloppe cachetée. (367)

Sommaire du *Paris-Magazine* du 23 août.

Semaine parisienne... ÉMILE BLAVET.
Quelques décorés... ADRIEN MARX.
Honneurs funèbres rendus à M. Viennet... GALLUS.
Ceci et cela... ALIX DUVERNOIS.
Croquis de directeur... GALLUS.
Les marchands de soupe... ÉMILE PAMBRUN.
La Litane d'amour... PAUL PARFAIT.
Théâtre de Guignol... AUGUSTE VILLEMOT.
Les prix de Rome... J. C.
Les mots de la semaine... ***
De Paris à Bude en 1868... LOUIS DÉPRET.
Autour de la corbeille... PIERRE THOMINE.
Paris-Théâtre... ÉMILE BLAVET.

LE CHANTAGE, a dit un magistrat illustre, est celle vile action qui consiste à surprendre les secrets d'un individu, d'une famille, d'une association... et à tirer d'ignobles profits des menaces d'une révélation.

Telle est l'idée développée de main de maître dans

LES ESCLAVES DE PARIS,

le nouveau roman de Émile Gaboriau.

Étude de mœurs rigoureuse et originale, les *Esclaves de Paris* mettent en scène les drames les plus ténébreux du monde parisien, et expliquent les mille et une causes qui rivent à la chaîne quantités de malheureux dont on est loin de soupçonner l'importance et le nombre.

Jamais le jeune romancier du *Dossier N° 113*, du *Crime d'Orçival* et de *Monsieur Lecocq* n'a été mieux inspiré, jamais il n'a déployé à un degré égal les qualités d'observation et de style qui ont assuré son immense popularité.

Les *Esclaves de Paris* viennent de paraître à la librairie E. Dentu, Palais-Royal. 1 fort volume, 3 fr. 50 cent.

ÉTAT-CIVIL du 11 au 21 août 1868.

NAISSANCES. — Garçons 2.

Filles 3. — Total 5.

MARIAGES. — 11, Pierre Isidore Rapaud, chapelier, de Niort, et Emma Adèle Marchand dit Rousseau, sans profession, de Saumur.

DÉCÈS. — 11, Jean Lambert, vannier, 68 ans, à l'Hospice; — Louise Ragain, journalière, 75 ans, veuve de Eustache Etienne Delagrée, à l'Hospice; — 14, Urbain Bonvet, ancien soldat, 74 ans, décédé aux Invalides le 3 août; — 15, Françoise Moa, 5 mois, rue de la Chouetterie; — 16, Collette Bridon, chapelière, 51 ans, veuve Henri Blandin, à l'Hospice; — 20, Eugénie-Marie Vignal, 6 mois, rue Royale; — Honorine Bard, sans profession, 68 ans, épouse de Frédéric Chassin, rue de la Visitation; — Pierre Villiers, serrurier, 84 ans, rue Dacier.

BOURSE DU 27 AOUT.

3 p. 0/0 baisse 40 cent. — Fermé à 70 80.

4 1/2 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 102 75.

BOURSE DU 28 AOUT.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 70 80.

4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 102 65.

P. GODST, propriétaire gerant.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON,

Sise à Saumur, place de l'Arche-Dorée, 18.

Occupée par M. MORMONT, débitant. S'adresser au notaire. (580)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, place de la Bi-lange.

A PLACER

A Rente Viagère,
Sur deux têtes :

1^o 10.000 francs;
2^o 6.000 francs.

S'adresser à M^e TOUCHALEAUME, notaire. (575)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e CLOUARD, Le dimanche 13 septembre 1868, à midi.

Une belle maison avec jardin et servitudes, au Pont-Fouchard, commune de Baigneux; autre jardin derrière la maison. S'adresser, pour tous renseignements, à M^e ROBIN, au Pont-Fouchard, ou à M^e CLOUARD, notaire.

A VENDRE UNE ÉTUDE D'AVOÜÉ

Près le tribunal civil de première instance des Sables-d'Olonne.

S'adresser, pour traiter, à M. CHAPOT, titulaire. (577)

Etude de M^e E. LEROUX, notaire à Saumur.

A AFFERMER

Pour 4, 8 ou 12 années,

Ou pour 3, 6, 9 ou 12 années,

Pour entrer en jouissance de suite,

UN MOULIN A EAU

Propre au commerce seulement, monté à l'anglaise avec 4 paires de meules, situé sur l'E-trigueul, commune de Loches (Indre-et-Loire).

Ensemble de vastes bâtiments et 1 hectare 35 ares 20 centiares de près.

S'adresser, pour traiter, à M^{me} veuve de LAFERRIÈRE à la Tourne-lière, commune de Ligueil, ou audit M^e LEROUX, notaire. (555)

Etude de M^e LEROUX, notaire.

A VENDRE UNE MAISON

Située au Pont-Fouchard,

Occupée par M. Delalande-Robin, appartenant à M. Leblanc. S'adresser à M^e LEROUX, notaire.

ON DEMANDE à emprunter 15.000 francs pour 10 ans à 4 p. 0/0, première hypothèque sur un immeuble de 35.000 francs. S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marche-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

AVIS

La chasse est formellement interdite sur la TERRE DU PRÉ, commune d'Allonnes, à toute personne qui ne sera pas munie d'une permission écrite de M. DE LESPAGNEUL.

EAU DE FLEURS D'ORANGER Triple supérieure.

A 2 francs le litre au détail.

On traitera de gré à gré pour plus grande quantité.

TAFFETAS HÉMOSTATIQUE BRILLATZ

Pour coupures, etc.,

Le seul qui résiste aux lavages.

Prix : 60 cent. le rouleau.

PHARMACIE BRILLATZ-GIRAULT, sur les Ponts. (573)

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre,

Maison connue depuis sa fondation pour vendre le meilleur marché de

MAISON DE GROS ET DÉTAIL,

Rue Beaudrière,

ANGERS.

SAUMUR.

MAISON D'ACHATS,

Rue Neuve - St - Eustache,

PARIS.

GRAND CHOIX

DE CHALES, SOIERIES POUR MARIAGES.

L'activité de nos affaires, depuis le commencement de la saison, nous a forcés de faire un nouveau voyage en fabrique. Nous avons trouvé les marchandises dans des conditions de prix tellement avantageuses que cela nous permet de mettre en vente aujourd'hui quelques soldes à des prix véritablement extraordinaires de bon marché.

NOUVEAUTÉS POUR ROBES.

Cretonnes chinées, moulinées, carreaux et rayures, 100 pièces à choisir, articles de 1 fr 50 c., vendus..... » fr. 70 c.
Mousses printanières, 1^{re} qualité, articles vendus au commencement de la saison 3 fr. 50 c., au prix incroyable de..... » 95
Orléans moulinés et Cretonnes..... 60 c. 70 c. » 90
Haute nouveauté de tissus glacés et fantaisie, vendus bien au-dessous du cours.

CONFECTIONS POUR DAMES.

Caracos et pardessus pour Dames..... 4 95
D^o d^o d^o nouveauté..... 4 50
Confections riches, bien garnies..... 10, 15, 20 et 25 »
Basquines soie avec ceinture impératrice (drap de Lyon 1^{re} qualité), vendues partout 70 et 80 fr., à..... 45 »

JUPONS CONFECTIONNÉS.

500 Jupons tout faits, très-nouveaux, articles de 10 fr. à..... 3 95
500 Jupons haute nouveauté, tout ce qui se fait de plus beau, à..... 6, 7, 8 et 12 »
Grand choix de Draperies, Coutils, Pantalons, Soieries, Alpagas, Cravates, Faux-Cols.
Il reste encore en magasin pour un mois de vente de notre grande affaire de Madapolams, qui nous a permis de vendre des
Madapolams renforcées pour chemises, à..... » 70
Cretonnes extra-fines, d^o, 1^{re} qualité, à..... » 95

CONFECTIONS POUR HOMMES.

Choix considérable de Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants; mise en vente de plus de mille Costumes complets, fantaisie et noirs.
Grand choix de Chemises, Gilets flanelle confectionnés.
Un tailleur attaché à la maison nous permettra de livrer des vêtements sur mesure dans les vingt-quatre heures.

MERCERIE, BONNETERIE.

Grand choix de Garnitures pour Robes, Galons nouveauté, depuis..... » fr. 15 c.
Ceintures perlées..... » 95
Ceintures impératrice, haute nouveauté, tout soie..... 7 » et au-dessus.
100 douzaines Bas Enfants..... » 25 d^o.
100 d^o Femmes et Chaussettes Hommes..... » 40 d^o.

Assortiment complet de Passementeries pour lits et rideaux de fenêtres.

Seul dépôt du Fil Croquemitaine, 1^{re} médaille à l'Exposition, le meilleur de tous les fils connus, la douzaine de pelotes : 1 franc.